

REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 121 – 10 du Code des Communes)

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie **le jeudi 06 novembre 2025 à 18 heures.**

Affiché le 30 octobre 2025



ORDRE DU JOUR

INSTANCES

- Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 3 juillet 2025 ;
- Lecture des décisions 2025-8, 2025-9 ;
- Installation nouveau conseiller municipal sur siège vacant ;
- Représentation conseil syndical RER ;

FINANCES

- Décision Modificative n°1 ;
- Mise en place du RIFSEEP – Modalités d’attribution
- Subventions aux associations (ADMR, ENTREMELEES81)
- Loyer local commercial Quai Adélaïde
- Loyer cabinet médical Quai Adélaïde
- Régie service à la population – Encaissement des cautions
- Garantie d’emprunt pour les opérations d’investissement réalisées par la SPL Eaux de Castres-Burlats avec la Caisse d’Epargne

URBANISME

- Rétrocession à la commune des voies et réseaux – Lotissement lieu-dit NEGRET – Actualisation des références cadastrales

EAU/ASSAINISSEMENT – SPL Eaux de Castres Burlats

- Approbation du rapport d’activité - Exercice de janvier 2024 à décembre 2024 ;
- Approbation du rapport annuel des mandataires de la commune de Burlats, administrateurs de la SPL Eaux de Castres Burlats – Exercice de janvier 2024 à décembre 2024 ;
- Coefficient de modulation 2026 pour la redevance de l’AEAG – AEP
- Coefficient de modulation 2026 pour la redevance de l’AEAG – AC Castres

RESSOURCES HUMAINES

- Mise à jour du Tableau des emplois permanents ;